

Résumé des délibérations : Réunion du Conseil consultatif ESG d'Exportation et développement Canada

Date : 3 octobre 2022

Membres du Conseil consultatif ESG

Janet Annesley – Chef du développement durable, Kiwetinohk Energy Corp.

Dave Collyer – Ancien président de l'Association canadienne des producteurs pétroliers

Judy Cotte – Chef ESG, Onex

Anita Ramasastry – Titulaire de la chaire fondée par le doyen Roland Hjorth, professeure de droit et directrice du programme de développement durable international de la Faculté de droit de l'Université de Washington

Mario Thomas – Président d'entreprise et président du Conseil d'administration, Precision Biomonitoring

Absents :

Lawrence Lewis – Fondateur, OneFeather

Rosemary McCarney – Diplomate en résidence, Collège Massey, et chercheuse-boursière en relations internationales (bourse James Couatts), Collège Trinity, Université de Toronto

Marie-Lucie Morin – Ancienne directrice générale, Banque mondiale

Représentants d'Exportation et développement Canada (EDC)

Martine Irman, présidente du Conseil d'administration d'EDC

Mairead Lavery, présidente et chef de la direction d'EDC et présidente du Conseil consultatif

Lorraine Audsley, première vice-présidente, Gestion du risque global et chef de la gestion des risques

Carl Burlock, vice-président directeur et chef de la direction des affaires commerciales

Guillermo Freire, premier vice-président, Marché intermédiaire

Justine Hendricks, chef du développement durable

Sven List, premier vice-président, Grandes entreprises canadiennes et internationales

Julie Pottier, première vice-présidente, Petites entreprises et partenariats

Todd Winterhalt, premier vice-président, Communications, Marketing et Stratégie d'entreprise

Rahul Chandran, vice-président, Politique ESG

Rachel Guthrie, vice-présidente, Stratégie, rayonnement et présentation des résultats ESG

Sophie Roy, vice-présidente, Équipe de la réussite ESG des clients

Conférencier invité :

Peter Lacy, responsable des services de développement durable à l'international et chef de la responsabilité, Accenture

SYNTHÈSE

La réunion d'octobre du Conseil consultatif ESG portait sur le « E » de « ESG », en particulier sur le rôle d'EDC dans la transition climatique. L'objectif de cette réunion était de donner au conseil un aperçu des progrès réalisés par EDC au cours de l'année écoulée et de recueillir des commentaires sur l'orientation de ses politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) et de ses engagements en matière de climat.

La séance a débuté par un compte rendu de Mairead Lavery, présidente et chef de la direction d'EDC, et de Justine Hendricks, chef du développement durable, sur les principaux jalons atteints par EDC en matière de climat, notamment :

- Un engagement public en faveur de la [carboneutralité d'ici 2050](#), accompagné d'objectifs fondés sur des données scientifiques pour deux secteurs : le secteur pétrolier et gazier en amont et les compagnies aériennes.
- Un examen continu de cinq politiques relevant du [Cadre de gestion des risques sociaux et environnementaux \(GRES\)](#), qui a donné lieu à de vastes consultations internes et externes avec les parties prenantes (les clients, les associations professionnelles, la société civile et les employés). La publication des politiques d'EDC mises à jour, prévue pour le début de l'année prochaine.
- La communication de notre nouveau [Cadre d'obligations durables](#) pour rehausser le soutien offert aux initiatives qui créent un monde plus équitable et plus durable.
- Le lancement d'un [accord de coopération avec BMO Groupe financier](#), qui apportera des solutions de financement durable aux moyens et grands exportateurs canadiens, en les aidant à passer d'activités à fortes émissions de carbone à des activités pouvant éliminer ou réduire les émissions.

Après le discours d'ouverture, le conseil consultatif a suivi une brève présentation sur l'examen de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC. Cette présentation a donné lieu à une discussion approfondie sur le processus d'examen et l'orientation future des politiques. Quelques observations :



- EDC peut montrer l'exemple en matière de biodiversité, notamment en favorisant l'adoption d'évaluations et de divulgations sur les risques liés à l'environnement. Bien que les cadres soient encore récents et que le marché ne soit pas encore arrivé à maturité dans ce domaine, il convient d'agir pour des raisons commerciales et morales. La transition vers la carboneutralité est compromise si la biodiversité ne bénéficie pas de la même attention. Il existe un lien intrinsèque entre le climat et la biodiversité; nous ne pouvons pas séparer la biosphère du climat.
- « Le désinvestissement ne fera pas avancer le Canada. » EDC doit se servir de son influence en tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada pour aider les entreprises à renforcer leurs pratiques ESG et à s'engager dans la voie d'une économie sobre en carbone. Les entreprises doivent avoir l'occasion de démontrer qu'elles agissent selon des échéances claires avant qu'EDC ne décide de se retirer.
- Les clients d'EDC, ainsi que ses parties prenantes, bénéficieront de la clarté et de la transparence des politiques et des pratiques ESG : ils seront ainsi mieux à même de composer avec un cadre de réglementation en rapide évolution.

Le conseil consultatif a également eu l'occasion de discuter de l'engagement d'EDC à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, ainsi que des trois leviers qu'elle utilisera pour atteindre son objectif :

1. Déterminer les secteurs et les clients à fortes émissions pour savoir où concentrer les efforts de décarbonation.
2. Harmoniser la réduction des émissions financées avec l'objectif de carboneutralité, en particulier pour les secteurs à fortes émissions.
3. Augmenter le soutien apporté aux secteurs et aux activités essentiels à l'atteinte de la carboneutralité (p. ex. les carburants renouvelables ou de substitution, les technologies propres) et faciliter l'innovation et le développement durable dans tous les secteurs.

Quelques réflexions du conseil consultatif :

- La transition vers une économie à faibles émissions de carbone est complexe; il est essentiel d'avoir une vue d'ensemble de la situation pour prendre en compte les impacts potentiels sur les droits de la personne et la biodiversité dans le secteur des énergies renouvelables.
- EDC doit déterminer les secteurs dans lesquels le Canada a une longueur d'avance, où il peut avoir le plus d'impact, et orienter sa stratégie en conséquence.
- EDC devra tenir compte du facteur temps lors de cette transition énergétique pendant les trois prochaines décennies : dans quels secteurs investir à court terme pour réduire considérablement les émissions, comment diversifier l'économie canadienne à moyen terme et comment la transformer à long terme.
- EDC devra examiner les solutions à faibles émissions de carbone qui sont à la portée du Canada et étudier son rôle dans la promotion des solutions liées au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone.



Au cours de la réunion, la haute direction et les membres du conseil consultatif ont également profité de l'intervention du conférencier invité Peter Lacy, responsable des services de développement durable à l'international et chef de la responsabilité chez Accenture, qui a dressé un panorama du climat dans le monde. Il a cité les conclusions de l'[étude de 2021 sur le leadership en matière de climat réalisée par le Pacte mondial des Nations unies et Accenture](#) (en anglais seulement) et a évoqué la nécessité de passer à une économie circulaire pour résoudre les plus grands défis mondiaux. Quelques faits saillants :

- L'influence des investisseurs a considérablement augmenté ces cinq dernières années.
- Les chefs d'entreprise sont déjà aux prises avec des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues aux répercussions physiques des changements climatiques.
- Les chefs d'entreprise des pays du Sud affirment qu'ils ont besoin de ressources financières, de connaissances et de technologies pour accélérer l'action climatique, faute de quoi nous risquons de compromettre l'ensemble du plan de lutte contre les changements climatiques.
- La technologie et les modèles commerciaux dont les chefs d'entreprise ont besoin pour affronter la crise climatique sont disponibles, mais les ressources financières demeurent insuffisantes.
- Les chefs d'entreprise comprennent les risques pour leurs effectifs, mais doivent mettre en œuvre des mesures pour atténuer les perturbations et assurer une transition équitable.
- Un changement est en cours pour harmoniser les normes mondiales en matière de production de rapports par les sociétés, ce qui renforcera la divulgation d'informations touchant le développement durable.
- Un système économique linéaire traditionnel ne permettra pas de trouver des solutions aux plus grands défis mondiaux.
- L'économie circulaire pourrait générer 4 500 milliards de dollars en activité économique dans le monde entier d'ici 2030.

Après une discussion approfondie sur les défis et les possibilités qui s'offrent au Canada, ainsi qu'à EDC, dans le cadre de la transition climatique, le conseil consultatif a fait part de ses dernières réflexions de la journée. Il convient de souligner les thèmes suivants qui en sont ressortis :

- EDC doit aider les entreprises canadiennes à composer avec la complexité des questions ESG, notamment l'incertitude entourant la réglementation et les cadres émergents, et à mieux comprendre pourquoi un changement s'impose.
- EDC doit continuer d'aider les entreprises à comprendre leurs risques et à les gérer, mais doit également s'assurer qu'elles comprennent les possibilités offertes par les pratiques ESG.
- Les pratiques ESG sont un moteur du changement; La réglementation ne doit pas être un obstacle à l'innovation; Les facteurs ESG peuvent faciliter l'adaptabilité, la résilience et le développement durable.
- Les facteurs ESG font partie intégrante de la stratégie d'évaluation des risques d'une entreprise et ne doivent pas être gérés différemment des autres risques.



- Les valeurs et la raison d'être sont des éléments essentiels de la philosophie et du processus décisionnel d'une entreprise. Pour EDC et ses clients, en être conscients permettra d'envisager avec confiance l'évaluation des possibilités et des risques liés aux facteurs ESG.

